L'ILE FLEURIE

à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezons

ERNEST LEMAIRE

RESTAURATEUR

Fournier de la Chasse et de la Pêche de la Partie de la Seine comprise entre les Ponts de Bezons et de Bougival

SPÉCIALITÉ DE MATELOTES & FRITURES
BONNE CAVE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS
Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano
BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)
Pêche et Baignades; Leçons de Natation
CHASSE sur L'EAU toute l'Année

Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de Paris, car sans quitter l'Ile on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner et de plus faire un excellent repas.

CONSTRUCTION, REPARATIONS & LOCATION DE CANOTS
GARAGE ET GARDE DE BATEAUX
Vélodrome — Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques

NOTA. — APPELER LE PASSEUR

Inscriptions sur Calicots
en tous genres

L. SCALIER

prévient les habitants que pour cause d'agrandissement ses Ateliers sont transférés **24, Rue de Marly**

Pour les Commandes et Renseignements
S'ADRESSER à RUEIL
9 et 11, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

ENSEIGNES

LA RHAMNINE

Tisane dépurative, laxative, rafraîchissante
Souveraine contre *boutons, clous, furoncles, la constipation, les étourdissements*
Le Flacon, 2 fr. 50

Vin Toni-Apéritif Pepto-Ferrugineux

Le plus énergique, le plus complet des fortifiants
Le Flacon, 2 fr. 15 — Le Litre, 4 fr. 75 (verre compris)

SIROP TONI - DEPURATIF

à base de Jus d'Herbes, Iode et Glycérophosphates
Recommandé aux Enfants faibles qui manquent d'appétit et ne peuvent supporter l'Huile de Foie de Morue
Le Flacon, 2 fr. 15 — Le Litre, 4 fr. 75 (verre compris)

DÉPOT CENTRAL :

PHARMACIE NOUVELLE

37, Avenue de Paris, RUEIL (en face l'Avenue du Chemin-de-Fer)

La PHARMACIE NOUVELLE DE RUEIL vend tout aux mêmes prix que les Pharmacies-Drogueries de Paris.
GARANTIE-SÉCURITÉ

Machines à Coudre

VÉLOCIPÈDES

Réparations, Fournitures et Accessoires

Edouard PASSA & Cie
Rue de Maurepas, 16, RUEIL

Bachelet père

ENTREPRENEUR
DE MAÇONNERIE & MARBRERIE
76, rue du Chemin-de-Fer

Grand Magasin de chaussures
56, Rue du Chemin-de-Fer. 56
Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT Succr
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité
pour dames, fillettes et enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité le soin de la confection et leurs prix modérés.

Achille CAT

GEOMÈTRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
30, rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE
Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.
Levée de plans, nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc.

VINS naturels de PROPRIÉTAIRES

ROUGE 9° la pièce de 220 litres, fût perdu, 40 fr.
BLANC SEC 9°, la pièce de 220 litres, fût perdu, 60 fr.
Prix fixes et Réels, rendu gare acheteur. **Port et congé payés.** Payement 90 jours net, 30 jours 2 0/0, contre remb^{t}, 3 0/0. Echantillon 0 fr. 60.
S'adresser à M. le Régisseur du **CLOS LACOMBE**, *à AUBAIS* (Gard).

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

paraissant le Dimanche
Directeur : JULES DOMERGUE
Rédaction-Administration
42, Rue du Louvre, 42
PARIS

A Vendre Bon Marché
360 BOUTEILLES

très fortes et propres
Calibre Marchand de Vins
8 francs le cent

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Fonds de Menuiserie

MATÉRIEL NEUF
Occasion Exceptionnelle
Prix Modérés

S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE
ou
A LOUER

Maison de Commerce pour Marchand devins et Hôtel meublé, ayant Jardin et Bosquets et grandes Écuries.
S'adresser Chemin de Courbevoie, (Carrière aux Loups), chez M. Prévost.

Grande Vacherie Normande

POUPARD

19, Rue Saint-Germain, 19
NANTERRE

Lait garanti pur
TAUREAU POUR LA MONTE

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine PRIX DU COKE rendu en Cave

	Prix à l'Usine	Rendu en Cave	
Coke N° 0	2 00	2 10	Livraison à domicile
— N° 1	1 95	2 05	dans les 24 heures
— gros criblé	1 85	1 95	de la commande
Grésillon	1 10	1 20	

Par 50 hectolitres, les prix *rendu en cave* seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix *rendu en cave* seront diminués de 0,10

MEFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE

Les eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies
La SEULE EAU qui convienne à tous c'est
L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT

L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de Table de L. L. M.M. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.
EN VENTE PARTOUT
ENTREPOT : M. YVAN, 136, avenue de Paris, RUEIL (S.-et-O.)
LIVRAISON A DOMICILE

A LA CONFIANCE

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, RUEIL
Anc^{ne} Maison LEHIEULLE
E. Deslandes
Successeur
Horloger de la Ville et de la Compagnie des Tramways de Paris à Saint-Germain

Remontages de Pendules à l'Année
Réparations en tous genres
Fantaisie Riche, Articles de Fumeurs
Bijouterie Religieuse
Bijouterie Deuil, Or et Argent
Bijouterie Double Or

OPTIQUE
Pince-Nez et Lunettes or, argent, nickel et acier
Exécution Rapide des Ordonnances d'Oculistes
Jumelles, Thermomètres Baromètres
Pèse - Liquides
Réparations de Lunetterie et Optique

MIROITERIE
Glaces riches d tous styles
Glaces fantaisies pour Cadeaux de Mariages
Réparations de Glaces

HORLOGERIE
de Franche-Comté et d'Allemagne
Cartels, Régulateurs et Coucous chantants en bois sculpté

Pendules en tous Genres
Coussins pour Couronnes de Mariées
Montres or, argent nickel, simples et compliquées
Seul dépositaire de la Montre « OMÉGA » qui a eu le plus grand prix à l'Exposition de 1900.
Petite et grosse Orfèvrerie argent
Orfèvrerie métal blanc
Orfèvrerie nickel pur
Seul dépositaire pour la Contrée
TOUTES MARQUES AU PRIX DES TARIFS
ACHAT D'OR & D'ARGENT

Pharmacie Parisienne de 1re Classe

EN FACE LA CASERNE
66, Avenue de Paris, RUEIL

Ici tous les médicaments à partir de ce jour seront vendus strictement aux prix des pharmacies de Paris. *Ils sont toujours de 1er choix et récents*, les ordonnances y sont faites avec un soin scrupuleux et à des prix très modérés, la clientèle qui augmente tous les jours en est la meilleure preuve avec les remerciements des clients très contents des bons produits et des *prix réduits obtenus*.

La Pharmacie prépare depuis plus de 20 ans :

1° **Les Pilules** contre la migraine et maux de tête, plus actives que l'antipyrine, prix 0.75 la boîte.
2° **Pour guérir** radicalement les *Dartres, Eczema, Boutons, Acnée, Clous, Démangeaisons* et *toutes maladies* de la *peau*, servez-vous de la Pommade du célèbre Docteur PITET, prix : 1.50 le pot.
3° **Le dépuratif végétal** LEMAIRE, pour les enfants faibles qui ont des boutons ou de la gourme, c'est le plus puissant dépuratif fortifiant, prix : 2 fr. le flacon.
4° **La Poudre** contre les *maux d'estomac*, elle calme immédiatement les fortes coises et rétablit les fonctions, prix : 2.50
5° **Le Vin Tonique** reconstituant à base de Kola, Kina, Coca, glycérophosphates : c'est le plus puissant réparateur pour les personnes faibles, il redonne vite des forces.
6° **l'Eau antiapoplectique** contre les coups de sang et la paralysie.
7° **La Lotion populaire** du Dr PITET, guérit les douleurs les plus fortes de Rhumatismes, Goutte, douleurs articulaires et musculaires, avec elle on peut se mouvoir 2 ou 3 jours après, prix : 2.75.
8° **L'injection infaillible** LEMAIRE et les Capsules de Santa, guérison en 3 jours avec très peu de dépense.
9° **Les Dragées Lemaire** contre les pâles couleurs, l'anémie, les pertes blanches, la rétention difficile des jeunes filles, elles ne constipent pas, aussi le Dr Déclat, de Paris, les ordonnait tous les jours, 1.10 le flacon.
10° **Le Baume Suisse** remède véritable pour guérir les coupures, pieds, oignons, etc.
11° **Le Sauveur** sirop pectoral de St-Pierre : aussitôt qu'on a pris une cuillerée de ce sirop, la toux diminue rapidement, la respiration redevient calme, l'oppression cesse, on dort tranquillement dès la 1re nuit. Avec lui plus de bronchite, plus d'angine, de croup, ni coqueluche, guérison garantie assurée, Prix : 1 franc.
12° **La Tisane pectorale** dépurative LEMAIRE enlève les boutons et toute l'inflammation du corps, prix : 0.40 la boîte.
13° **La Poudre de Propreté** pour la tête des enfants, prix : 0.20 le paquet.
14° **Huile de Foie de Morue** le litre 1.50.

Grand Dépôt de Ceintures Ventrières, Bandages, Bas à Varices
PRIX TRÈS RÉDUITS

Imp. HUBY, 32, r. Maurepas, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

SEPTIEME ANNEE — N° 10. CINQ CENTIMES DIMANCHE 9 MARS 1902

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISSANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : **36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE**
Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal | *Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin*
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an..... 3 fr.
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : *Réclames*, la ligne 1re page 1 fr., 2e page 0 fr. 75, 3e page 0 fr. 50 — *Annonces*, 4e page 0 fr. 25

Les Baisers

A Xavier PRIVAS.

Le baiser est gris au front de l'aïeule,
Quand son petit-fils lui ferme les yeux
D'une lèvre douce, et qu'elle sent seule!
Le baiser est gris au front de l'aïeule
Et c'est celui-là qu'on aime le mieux!

Le baiser est blanc au front de l'épouse
Quand, prête à partir avec l'étranger,
Elle étreint sa mère en pleurs et jalouse.
Le baiser est blanc au front de l'épouse,
Et c'est celui-là qui vous fait songer!

Le baiser est noir au front du mort blême,
Quand l'enfant livide ou l'époux tremblant
Se penche à moitié sur celui qu'il aime!
Le baiser est noir au front du mort blême
Et c'est celui-là qu'on donne en pleurant!

Le baiser est rose au front de l'amante,
Quand l'élu charmé par l'œil mensonger,
Pose, en hésitant, sa lèvre charmante!
Le baiser est rose au front de l'amante,
Et c'est celui-là qui vous fait aimer!

Le baiser est rouge au front de la Parthe
Dont les ciseaux noirs tranchent l'avenir,
Quand vient le moment sombre qu'on écarte,
Le baiser est rouge au front de la Parthe,
Et c'est celui-là qui vous fait mourir!...

G.-L. POULARD.

VINS

ROUGE DE TABLE
Garanti Naturel
Provenance directe, titrant 8° 1/2 à 9°
La Pièce de 225 litres **45 FR.**

BLANC DU GERS
EXTRA
La Pièce de 225 litres **65 FR.**

Franco domicile, CONGÉ compris
Ces Vins ne sont livrés qu'en pièces.
Demander échantillons à **M. LACHANT, 3, Place de la Fête, Nanterre.**

SYNDICAT de la PRESSE SUBURBAINE

3, *Rue de Milan. PARIS* (IXe Arr^{t})

Vendredi dernier, a eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, le Banquet annuel de la « Presse Suburbaine ».

Nous en publions ci-contre le compte rendu.

M. Waldeck-Rousseau, Président du Conseil des Ministres, qui avait bien voulu faire à cette association l'honneur de la présider, y a prononcé un magnifique discours empreint de l'esprit le plus républicain.

Nous avons eu l'extrême peine, avant de reprendre le train, d'apprendre que M. Waldeck-Rousseau avait, en nous quittant, été grièvement blessé dans un accident de tramway.

Nous lui exprimons ici, en même temps que notre admiration pour son beau talent et la vigueur de ses déclarations républicaines, la satisfaction sincère que nous avons éprouvée de son prompt rétablissement.

E. HUBY,
Secrétaire du Syndicat de la Presse Suburbaine

Banquet du 26 Février 1902

Le banquet annuel du Syndicat de la presse suburbaine a eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, au restaurant Bonvalet, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, ministre de l'Intérieur.

Les assistants étaient nombreux, une centaine environ, parmi lesquels M. Poulet, représentant M. le Président de la République, M. Raoul Persil, représentant de M. le Ministre du Commerce, M. René Waldeck-Rousseau, chef du cabinet de la présidence du Conseil, MM. Lefèvre et Strauss, sénateurs, Féron, conseiller général, Rondu, conseiller d'arrondissement, Boisville et Cousinet, maires, Topin, 1er adjoint au maire d'Asnières, Blondel, ancien conseiller général, Buisson président du Syndicat de la presse républicaine périodique, Parnet, commissaire de police, Bergonguan, Deffes, G. Caton, marquis de Crèvecœur, Bogaerts, Lesenfans, Duret, Harmois, Genet, etc., et tous les membres du syndicat, à l'exception de M. Gromier, retenu à la chambre par une indisposition.

S'étaient fait excuser les ministres des Travaux publics, de la Guerre et de l'Instruction publique, MM. Expert-Bezançon, Poirrier, Piettre, Bassinet, Thuillier, sénateurs, Laloge, député, André Dejean, chef du cabinet du ministre des Travaux publics, Squéville, Gross et Collardeau, conseillers généraux, etc.

Au dessert, M. Dhavernas, président du syndicat, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Monsieur le Président,
Messieurs et chers amis,

Je viens d'abord remplir un devoir de sincère gratitude en adressant à M. le Président du Conseil nos vifs remerciements pour la haute preuve d'intérêt qu'il daigne donner à notre Association en nous faisant l'insigne honneur de présider nos agapes confraternelles. Le souvenir de sa présence à notre table restera ineffaçablement inscrit dans nos annales, et dans sa séance du 25 février, le Comité m'a chargé de prier M. Waldeck-Rousseau d'agréer le titre de Président d'honneur du Syndicat de la Presse suburbaine (*Applaudissements*).

Il y a quelques années, qu'était le journaliste de banlieue? — Méconnu par la Presse parisienne, qui le considérait comme un étranger, écarté par la Presse départementale, qui ne voyait en lui qu'un faubourien de Paris, il n'existait en quelque sorte pas.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Grâce à un groupement rendu nécessaire par l'importance plus grande chaque jour de la presse suburbaine, grâce à l'influence que la loi lui donne dans les élections sénatoriales, grâce à certaines campagnes poursuivies pour la défense d'intérêts généraux banlieusards, grâce aussi, nous sommes heureux de le proclamer bien haut, grâce à l'amabilité de nos confrères parisiens, amabilité dont je les remercie au nom de nous tous et qui s'est traduite par une décision récente du Syndicat de la Presse parisienne admettant dans son sein les directeurs de journaux suburbains à l'égal des directeurs de journaux parisiens, notre Association a acquis son droit à la vie et s'est conquis des sympathies dont elle a le droit de s'enorgueillir puisqu'elles se manifestent par la présence dans cette enceinte du chef du gouvernement, par celle de l'honorable et honoré M. Emile Loubet qui apporte, dans l'accomplissement des hautes et délicates fonctions qui lui ont été confiées, tant de tact et de sagesse, par la présence aussi de représentants de ministres, de sénateurs, députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires, adjoints et conseillers municipaux de communes du département de la Seine.

A vous tous qui êtes venus nous apporter le témoignage de votre estime, je dis : Merci.

Je manquerais à tous mes devoirs de suburbain si je ne profitais pas de cette occasion pour rappeler à M. le Président du Conseil le régime d'exception, provisoire qui menace de s'éterniser, sous lequel vit la banlieue et dont elle serait heureuse de voir la solution par la rentrée du département de la Seine dans le droit commun : pour signaler à sa bienveillante attention la défectuosité inadmissible, due uniquement à l'insuffisance de personnel, de deux services importants : la police et la poste.

Enfin, je demande la permission de lui renouveler l'espoir que la banlieue fonde sur la réalisation du projet de Paris port de mer qui serait pour elle la source d'un mouvement d'affaires considérable.

Vous avez, je le sens, hâte d'entendre la parole éloquente du chef du gouvernement.

Je m'arrête donc, mais auparavant je tiens à remercier publiquement MM. les Maires de la périphérie qui ont bien voulu soumettre au vote de leurs conseils le projet de vœu que le Syndicat de la presse suburbaine leur avait adressé à l'effet d'obtenir des compagnies de chemins de fer des cartes à la semaine en faveur des ouvriers se rendant, pour leur travail, dans une commune voisine.

Un mot encore pour exprimer l'espoir que, comme lors des dernières élections sénatoriales, les journaux faisant partie du Syndicat uniront leurs efforts pour faire, aux élections générales, triompher les républicains vraiment digne de ce nom (*Applaudissements*).

Je lève mon verre :

A M. Émile Loubet,
A M. Waldeck-Rousseau.

M. Strauss, sénateur, au nom de tous les sénateurs absents et présents, dans une spirituelle improvisation, a remercié le syndicat, fait ressortir son utilité et bu à sa prospérité.

M. Féron, conseiller général, a rappelé les liens qui unissent les communes suburbaines avec la capitale, retracé ce qu'avait fait le ministère de défense républicaine — plus en deux ans que tous les gouvernements qui se sont succédé pendant vingt-huit ans de république — et porté un toast au président du Conseil.

M. Waldeck-Rousseau a ensuite pris la parole en ces termes :

Mesdames,
Messieurs,

En me rendant à votre aimable invitation, je ne me suis pas proposé d'ajouter un discours à beaucoup d'autres, mais de donner à votre association une marque bien simple, bien facile et bien sincère de l'intérêt tout particulier que je lui porte depuis longtemps déjà. Et c'est pour moi un plaisir que je ne me dissimule pas que d'avoir pu, cette année, me trouver au milieu de vous. Nous ne sommes pas en effet étrangers les uns aux autres. Et d'ailleurs tout à l'heure on m'apprenait — j'en suis bien naturellement ému — que votre association a bien voulu constater et resserrer les liens qui nous unissaient déjà en me décernant le titre qui me sera particulièrement précieux, de son président d'honneur. (*Applaudissements.*)

Votre association a sa raison d'être; elle répond à un besoin évident; il n'y a pas en effet un autre département qui ressemble au département de la Seine, on n'en trouvera pas un second qui, ayant 3.400.000 habitants, voit son chef-lieu en absorber à lui tout seul 2.600.000. Ce chef-lieu, c'est une capitale, et cette capitale, c'est Paris, c'est-à-dire un centre merveilleux d'élaboration intellectuelle, de mouvement artistique, littéraire, industriel, commercial, et qui exerce son attraction non seulement sur le pays tout entier mais on peut dire sur le monde.

Il était donc bien naturel que, placées au premier plan et tout près de cette attirance séduisante, les communes de la banlieue qui forment la ceinture de Paris, jalouses comme toutes les communes de France de leurs franchises, de leurs privilèges, de leur autonomie, cherchassent à sauvegarder leur indépendance et à demeurer, dans la mesure de leur liberté municipale, les véritables directrices de leurs destinées. (*Vive adhésion et applaudissements.*)

Oh! ce n'est pas à dire que leur ambition se tourne vers un détestable séparatisme. Il y a, entre Paris et les autres communes du département de la Seine, trop d'intérêts communs, trop de contacts journaliers, trop d'affinités de toutes sortes pour qu'on courre le risque de voir l'une ou l'autre des parties de la banlieue se tourner vers Paris en antagoniste; non : l'indépendance dans la liberté, l'indépendance dans une constante harmonie, voilà, je crois, l'idéal de la Seine de la banlieue, de la Seine suburbaine, et c'est aussi, je l'imagine, l'idéal auquel votre Association s'est jusqu'ici montrée si dévouée.

Tout à l'heure, ou m'a demandé de porter mon attention vers des problèmes qui, depuis bien longtemps, retiennent l'examen des hommes politiques. On montre le département de la Seine ayant une organisation qui ne répond pas au droit commun. On fait allusion à de grands projets qui peuvent, en effet, pour les communes suburbaines, être du plus grand intérêt, et à l'époque où nous sommes, au bord de la période électorale, à un moment où les promesses électorales sont si faciles, je serais peut-être un peu enclin à promettre plus que je ne pourrais tenir. (*On rit.*) Ce que je puis vous dire, c'est qu'il n'est aucune de ces questions qui n'ait attiré mon attention, mais hélas! et on le rappelait tout à l'heure, nous avons trouvé une lourde charge; nous ne sommes pas restés inactifs, mais il s'en faut de beaucoup que nous ayions pu résoudre toutes les difficultés qui nous avaient été léguées par le passé. Je veux donc être pleinement sincère et vous dire que, sur ces points comme sur beaucoup d'autres, vous pouvez compter sur l'attention, la sollicitude et sur l'esprit libéral et républicain du Gouvernement. (*Très bien! très bien!.*)

J'ai dit tout à l'heure que l'harmonie me paraissait être une des lois nécessaires de ce groupement du département de la Seine. D'autre part, j'ai été frappé des paroles adressées par votre président et de l'appel à l'union qui se dégageait de son discours. Eh bien ! je suis convaincu que cette harmonie se traduira comme elle s'est traduite déjà, lors des dernières élections sénatoriales, aux prochaines élections législatives par l'union de tous les républicains contre l'union de tous les adversaires de la République. (*Applaudissements prolongés.*)

Oh ! de ce côté, messieurs, il y a une certaine incertitude que je veux signaler et souligner. Je parle des adversaires de la République. Est-ce qu'il en reste encore? Depuis assez longtemps déjà les positions sont prises; je regarde ce qui se produit dans le pays, et je n'aperçois plus que des républicains.

J'ai eu la curiosité de faire établir une bien brève statistique de ce qui s'est passé en 1894 et en 1898. J'ai constaté qu'en 1894 ceux qui se déclaraient hostiles à la République, ceux qui étaient franchement monarchistes, franchement impérialistes, étaient au nombre de 351; en 1898 ils n'étaient plus que 191; aujourd'hui, en 1902, j'ai beaucoup interrogé l'horizon et scruté la carte électorale de la France : je n'en trouverais pas trois douzaines. (*Hilarité générale et bravos répétés.*)

Il est vrai, Messieurs, qu'on est républicain conservateur, on est républicain indépendant, on est républicain nationaliste, et il y aura avant peu, je n'en doute pas, des républicains impérialistes et peut-être des républicains césariens. (*Nouveaux rires.*)

Cela revient à constater qu'il semble que nous soyons à une époque de l'année où, de même que certains propos trop risqués, certaines opinions qui semblent trop inconcevables ne peuvent plus se produire que sous le masque.

Ce masque, le pays le soulèvera. (*Très bien ! très bien !*) Le suffrage universel est curieux ; il ne se paie pas de vaines apparences et la presse, votre presse, est là, en tout cas, pour demander des précisions nécessaires. Or, je vois qu'on s'agite beaucoup; l'on quête beaucoup. (*Rires.*)

Il y a eu autrefois une ligue qui s'enorgueillissait de la Grande Mademoiselle; elle mettait elle-même le feu aux pièces d'artillerie; aujourd'hui, elle s'est faite dame quêteuse, et l'on a fait cette grande découverte que si l'on n'a pas encore conquis la France, c'est parce qu'on n'y avait pas encore mis le prix. (*Mouvement.*)

Eh bien ! la France tout entière répondra; le suffrage universel répondra tout entier qu'il n'est pas à vendre. (*Vifs applaudissements.*)

Je vois aussi, pour emprunter à l'Amérique un mot qui est presque passé dans l'argot du monde qu'on « bluffe » beaucoup.

On fait, entre cinq et six, d'admirables pointages, et puis on fait beaucoup de diplomatie et l'on joue la grande scène de la séduction : plusieurs républicains ont été transportés sur la montagne et, une fois là, on leur a montré à leurs pieds, les vallons et les collines de ces circonscriptions qu'on nous engageait autrefois à contempler; on leur a dit : tout ceci est à vous, il suffit pour cela d'accepter d'être protégé.

Quelques-uns, d'une main tremblante, et comme nous le lisions dans les contes qui ont charmé notre enfance, ont apposé sur le parchemin une signature qu'ils regrettent peut-être déjà. (*On rit.*)

D'autres, plus circonspects, ont dit : la protection, soit, mais à condition qu'on nous permette de l'ignorer. (*Bravos répétés et rires.*) Ce n'est pas le péché qui fait le scandale, c'est la publicité ! (*Nouveaux rires et applaudissements.*)

Eh bien, ce que le pays verra clairement, c'est qu'à lui, avide de clarté, avide d'idées généreuses et claires, on propose une équivoque derrière laquelle il y a une duperie.

Il se demandera ce que serait le lendemain d'une victoire plus que problématique, chimérique, sinon un long espace de temps coupé de ces divisions, à ces rivalités qui se traduisent, pour notre pays, par des agitations stériles, par le travail menacé, par tous les maux qui sont la conséquence nécessaire, inévitable des guerres civiles non point seulement matérielles, mais même morales. (*Applaudissements.*)

A cette condition obscure nous opposerons l'union féconde, résolue, ferme et confiante et cette grande formule que le pays a lui-même trouvée, qui, dans le Parlement, a fait justice de la réaction ; cette formule de défense et d'action républicaines réunira dans un seul faisceau tous les républicains de bonne volonté qui ne veulent pas tourner le dos à l'avenir et revenir aux servitudes du passé.

Je vous demande de terminer en portant un toast à votre association d'abord, et aussi — car ce n'est pas m'écarter beaucoup de vos préoccupations, j'en ai eu à l'instant la preuve — aux représentants républicains que les élections prochaines donneront à la banlieue du département de la Seine. (*Salve d'applaudissements. Cris de : « Vive Waldeck-Rousseau! Vive la République! »*

Le président du Conseil a remis les palmes académiques à M. F. Gondry du Jardinet, vice-président du Syndicat, directeur de l'*Indépendant de la banlieue*, et à M. L. Quénéhen, Aug. Reiser, secrétaire-adjoint, rédacteur au *Journal d'Asnières et de la Banlieue Ouest*.

Le repas a été suivi d'un charmant concert dans lequel se sont fait entendre : M. Lonis Dupuy dans ses œuvres, M. Dupuy est un compositeur de talent doublé d'un violoniste émérite ; M. Maurice Dupuy, chef d'orchestre du Casino de Villiers, excellent violoniste également, et M. Lacordelle, un chanteur-chansonnier fort amusant.

J. E. T.

Nous publierons la semaine prochaine les discours de MM. Strauss et Féron.

SAPEURS-POMPIERS
ET
FANFARE MUNICIPALE

Dimanche dernier, le beau temps s'étant mis de la partie, notre fanfare a fait sa première sortie mensuelle en parcourant, à la tête de notre subdivision, les rues de notre cité aux accents sonores de joyeux pas redoublés.

Après avoir manœuvré sur la place de la Boule, la subdivision est arrivée sur la place de la Fête et, devant tous les hommes rassemblés, l'officier commandant, a reconnu comme sergent-major le fourrier Chevillet.

Chevillet a de brillants états de services à la subdivision, à laquelle il est entré en 1885 et dont il était fourrier depuis le mois d'octobre de ladite année.

Tous nos compliments à ce bon et brave camarade.

UNION
DES
Commerçants et Industriels
DE NANTERRE

Réunion du Comité du 3 mars 1902.

Le Comité s'est réuni le lundi 3 mars, chez M. Tricot, café de la mairie, à 9 h. du soir, sous la présidence de M. Gauss, président.

Nous en publierons le compte-rendu détaillé dans notre prochain numéro.

—o—

Les membres du Comité doivent se réunir sans nouvelle convocation le vendredi 14 mars, chez M. Bouy, à 8 h. 1/2 précises du soir.

Vétérans des Armées de Terre et de Mer

La remise solennelle du drapeau de notre section, la 1500e, aura lieu le lundi de Pâques.

Ce sera une petite fête à Nanterre, qui sera très intéressante, nous en publierons le programme dans notre prochain numéro.

Nouvelles Locales

Floraison violette

Nous apprenons avec plaisir la distinction dont viennent d'être l'objet nos concitoyens :

Mlle Henriette Chavagnat, artiste peintre.

M. Hébert, Louis-Toussaint, conseiller municipal, trésorier de la Caisse des Ecoles, vice-président de la Société de secours mutuels, président de la Fraternelle.

M. le Dr Mary.

M. Kuff, conférencier.

Qui viennent d'être nommés officiers d'académie.

Nous offrons aux nouveaux promus nos plus sincères compliments.

Vieux conscrits

Lundi, le quartier Saint-Germain était en fête, les conscrits de la classe 1857 et quelques-uns de leurs amis fêtaient, dans un banquet fraternel, leur anniversaire.

Les convives, au nombre de 56, ont savouré l'excellente cuisine de la maison Tragin et, après un joyeux repas suivi d'un plus joyeux concert, se sont séparés en souhaitant de se retrouver aussi nombreux l'année prochaine.

Mort subite

Des passants ont relevé, lundi soir, à 10 heures, avenue de la République, non loin de la Maison départementale, le corps d'un individu privé de connaissance.

Transporté d'abord à ladite Maison, il a été reconnu pour le nommé Quillot, ouvrier charpentier, demeurant à La Garenne-Colombes.

Il a été conduit à son domicile par les soins des agents du poste de police de Nanterre.

La mort est due à une congestion cérébrale.

Conseil Municipal

Compte rendu sommaire
de la Séance du 19 Février 1902
(Affiché à la porte de la Mairie)

(*Suite*)

Propositions
de MM. les Conseillers municipaux

M. Richardière : Installation d'une borne-fontaine rue Philippe-Triaire.

M. Cellier : Réfection des trottoirs de la rue Gambetta. Viabilité de la rue de la Croix et achèvement de la rue Saint-Maurice. Plaques indicatrices pour les nouvelles rues. Invite l'Administration à demander à l'Agent-Voyer vicinal un plan du chemin, dit route de Saint-Denis. Affaire Bauché. Mise à l'alignement de la rue des Venets.

M. Delahaye : Installation d'une bascule publique.

M. Poignant : Installation d'un abreuvoir. Pose d'un bec de gaz rue de la Côte. Installation de caniveaux rue des Amandiers, rue de la Côte et avenue Rochegude.

M. Hébert : Question relative à l'abaissement du prix du gaz. Numérotage de tous les becs de gaz au moyen d'un nouveau transparent. Vœu à émettre pour faire activer le repavage de la rue Gambetta. Mise en vigueur, et d'une manière générale, de l'arrêté municipal en date du 20 juillet 1900 concernant la clôture des terrains en bordure de chemins classés. Taxe de balayage, sa mise à l'étude. Mise à l'étude pour l'installation d'une fontaine d'eau de source à la jonction de l'avenue de la Gare et de l'avenue de la République et mise en place de celle votée sur la place de la rue Saint-Germain, au bout du boulevard du Couchant.

M. Fosse : Pose d'une grille pour l'écoulement des eaux de la fontaine de la place les Belles-femmes.

M. Péan : Transformation en becs Auer des trois becs de gaz du Petit-Nanterre. Question relative à la démission de M. Mantelet. Invite l'Administration à réunir plus souvent les commissions afin d'y étudier les propositions faites.

M. Cusson : Elagage des arbres du boulevard Thiers et du boulevard de la Seine.

M. Roy : Demande que les prestations en nature soient exécutées, autant que possible, sur les voies desservant les prestataires qui ont demandé à payer en nature lesdites prestations. Demande que l'Administration fasse appeler les propriétaires riverains de la rue du Gymnase, sujets à reculement, qui paraissent disposés à céder gratuitement leur terrain.

M. Picard : Suppression des cassis, route de Cherbourg et rue Chanzy. Pavage défectueux de la rue Saint-Germain, sa mise en état.

M. Caroni : Question des urinoirs, fermeture défectueuse. Mise en viabilité d'une partie de la rue d'Asnières. Appuie la demande de M. Cellier, relative à l'alignement de la rue des Venets et celle de M. Poignant pour la création d'un abreuvoir.

M. Légeron : Mise à l'alignement et en viabilité du chemin des Fontenelles. Eclairage de la rue des Bas-Rogers. Pose d'un bec de gaz rue des Alouettes. Vœu pour la mise en état des trottoirs de la route de Paris et clôture des terrains bordant ladite route. Pose d'une grille avec cuvette pour l'écoulement des eaux de la borne-fontaine, sise route de Paris, au coin de la rue Pasteur. Mise à l'étude pour l'ouverture de deux rues avenue Félix Faure et pose de bouches d'incendie. Appuie la demande formulée à une précédente séance par M. Hébert, relativement à l'indemnité de résidence du personnel enseignant.

M. Vanier : S'associe à la demande faite par M. Picard, concernant la suppression des cassis route de Cherbourg et rue Chanzy.

Appelé ensuite à délibérer,

Le Conseil,

Donne acte à M. le Maire des communications suivantes :

1° Des lettres et démarches infructueuses faites auprès de M. Mantelet pour l'engager à revenir sur sa décision prise du maintien de sa démission ;

2° D'une lettre de M. le Préfet de police remerciant le Conseil pour son vote d'une indemnité annuelle en faveur des agents détachés à Nanterre ;

3° D'une lettre de M. le Préfet de la Seine au sujet du vœu émis par le Conseil et tendant à la création d'un poste de police au Petit-Nanterre ;

4° D'une lettre de M. Decroix, maire de Puteaux, concernant la viabilité de la rue des Rosiers ;

5° D'une lettre de la Compagnie de l'Ouest, demandant la continuation à son profit, pour une durée aussi prolongée que possible, de l'autorisation accordée à M. Fougerolles d'établir une voie de service en travers de la route Nationale n° 190, sur la commune de Nanterre, pour accéder aux exploitations de sable et ballast établies en bordure de la Seine, de l'autre côté de la route Nationale n° 190.

Renvoie à la Commission des finances une lettre de M. Nézot, demandant, au nom du Syndicat des cultivateurs, l'installation d'un pont au moulin Allard.

Décide que M. Gauss sera, sur sa demande, exonéré des droits de voirie, devant sa propriété boulevard du Nord, jusqu'à l'achèvement du percement dudit boulevard, comme compensation de l'abandon de son terrain.

Passe à l'ordre du jour sur la demande de subvention formulée par le Conseil municipal d'Issy-les-Moulineaux, en vue d'organisation de concours et sur une délibération prise par le Conseil municipal de Saint-Mandé en vue d'obtenir, pour les conseillers municipaux, l'immunité parlementaire.

Emet un vœu favorable à une délibération prise par le Conseil municipal d'Ivry, sollicitant de l'Etat un crédit nécessaire à la création d'une caisse de retraites pour les vieillards et les invalides du travail.

Renvoie : 1° à la Commission de voirie une pétition des habitants du Plateau, signalant le mauvais état des chemins, 2° à la Commission du gaz une pétition des habitants du Loup demandant l'éclairage de la rue de Courbevoie.

Ajourne la décision à prendre relativement à l'acquisition d'une pièce de terre appartenant à Mme Carthery, nécessaire à l'alignement de la rue de la Chasse.

Renvoie à la Commission de voirie, pour délibération à prendre en réponse à une lettre de M. le Ministre des Travaux publics, relative à la création, par la Compagnie de l'Ouest, d'une gare de marchandises.

Décide que le tableau annonce placé à l'entrée du square, dont la suppression a été votée à la précédente séance, sera reporté avenue de la Gare sur le terrain appartenant à la commune.

Autorise l'Administration à prendre, jusqu'aux vacances scolaires, une femme de service à raison de 30 francs par mois pour l'école des filles, route de Paris, et cela en attendant que le concierge de ce groupe remplisse les conditions voulues.

Emet un avis favorable sur les demandes formulées par MM. Barbier, Fontaine, Quesnelle et Trognon pour être admis comme soutiens de famille.

Autorise M. le Maire à ouvrir un crédit, dépenses obligatoires, de 1.626 francs pour le service de police en 1901.

Donne acte à M. le Maire de la communication d'une lettre de M. Picon, expert de la commune dans l'affaire contre la Compagnie des eaux.

Approuve la soumission s'élevant à la somme de 1.770 francs pour l'insuallation de cinq urinoirs et invite l'Administration à faire modifier la fermeture qui est défectueuse.

Renvoie à la Commission des finances une demande du receveur municipal sollicitant l'approbation du Conseil sur les dépenses faites pour l'entretien des bâtiments communaux.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Vu :
Le Maire de la Ville de Nanterre,
J. GAUTIER.

Le Secrétaire,
HEBERT.

CHEMINS DE FER
DE PARIS-LYON-MEDITERRANEE

Voyages circulaires à itinéraires fixes

Il est délivré toute l'année à la gare de Paris-Lyon, ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter en 1re ou 2e classe, à des prix très réduits, les contrées les plus intéressantes ainsi que l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche et la Bavière.

Avis important.— Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires et d'excursion (prix, conditions, cartes et itinéraires) ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc.., sont renfermés dans le Livret Guide officiel édité par la Compagnie P.-L.-M.- et mis en vente au prix de 50 centimes dans les gares, bureaux de ville et dans les bibliothèques des gares de la Compagnie ; ce livret est également envoyé contre 0 fr. 85 adressés en timbres poste au service central de l'exploitation P.-L.-M.- (Publicité) 20, boulevard Diderot, Paris.

Société Générale
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL **160** MILLIONS
Siège social : *54 et 56, rue de Provence*
Succursale A : *134, rue Réaumur (place de la Bourse)*
A PARIS

Dépôts de fonds à intérêts en compte où à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 o/o, net d'impôt et de timbre) ; — **Ordres de Bourse** (France et Etranger) ; — **Souscriptions sans frais** ; — **Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — **Escompte et encaissement de coupons** ; — **Mise en règle de titres** ; — **Avances sur titres** ; — **Escompte et encaissement d'effets de commerce** ; — **Garde de titres** ; — **Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages** ; — **Transports de fonds** (France et Etranger) ; — **Billets de crédit circulaires** ; — **Lettres de crédit** ; — **Renseignements** ; — **Assurances** ; — **Services de correspondant**, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.
59 bureaux à Paris et dans la Banlieue, 290 agences en province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les Places de France et de l'Etranger.

INFORMATIONS

Un bréviaire électoral.

En moins de deux heures, grâce à un labeur méthodique de quatre années, l'*Argus de la presse* peut fournir le relevé typographié de tous les votes de n'importe quel député.

Ces votes sont au nombre de plus de 1.350 pour la législature 1898-1902.

C'est là un véritable tour de force.

Réformes administratives

Le déficit du budget de 1901, l'augmentation constante des dépenses annuelles (3.600.000.000 pour 1902) et la situation plus que modeste faite à un grand nombre de fonctionnaires, doit attirer l'attention de tout citoyen sur le mauvais fonctionnement de nos administrations, dont les rouages démodés ne répondent plus aux besoins de notre existence moderne.

Jusqu'à présent, la routine a fait échouer toutes les tentatives de réformes et les commissions parlementaires ont été impuissantes à vaincre la résistance des bureaux.

Une association générale des fonctionnaires dépendant du ministère des Finances vient de se former dans le but de créer un courant d'opinion en faveur des réformes utiles.

Le programme de cette association peut se résumer en quelques lignes :

1° Simplification des écritures et formalités ;

2° Suppression des gaspillages ;

3° Suppression des fonctions reconnues inutiles ;

4° Suppression du favoritisme ;

5° Emploi d'une partie des ressources devenues disponibles par suite de la réalisation des réformes sus-énoncées, à l'augmentation des traitements des fonctionnaires dont les émoluments auront été reconnus insuffisants.

Les contribuables se joindront aux fonctionnaires pour applaudir des deux mains à cette campagne, qui est du reste encouragée par des membres influents du parlement, des corps élus et de la presse sans distinction de parti.

L'association générale a son siège, 24, avenue de Neuilly, elle comprend autant de sections indépendantes que nous avons de grandes administrations sous l'autorité du ministre des Finances.

Chaque section nomme un comité technique, chargé de mettre au point les réformes qui lui sont présentées.

Le bureau de l'association, accompagné d'une délégation de membres honoraires, sénateurs, députés et conseillers généraux soumettra au ministre les réformes, reconnues utiles, et au besoin les fera approuver par les Chambres.

Les membres actifs, de même que les membres honoraires ne paient aucune cotisation.

Les questions politiques sont interdites.

Toute personne qui aurait une proposition à faire doit l'adresser à M. le Président de l'Association générale, 24, avenue de Neuilly, à Neuilly-Paris.

Vient de Paraître

L'*Annuaire des artistes* (16e année), est une publication d'un puissant intérêt pour tous ceux qui s'intéressent au *théâtre* et à la *musique*, car il donne le répertoire de chaque théâtre, toutes les premières représentations avec la distribution des rôles, les noms de tous ceux qui composent l'administration théâtrale, les noms de tous les artistes lyriques et dramatiques.

L'*Annuaire des artistes* (16e année) est, en outre, d'une utilité de premier ordre pour tous les *commerçants* dont l'industrie se rattache au théâtre ou à la musique, car il donne la liste des abonnés de l'Opéra, de la Comédie-Française et de l'Opéra-Comique ; la liste et les adresses des compositeurs, chefs d'orchestre, organistes, maîtres de chapelle, professeurs de chant, d'instruments par genre de professorat, auteurs, artistes lyriques et dramatiques, des chefs de musiques militaires et civiles, des amateurs artistes, des sociétés chorales, harmonies, fanfares, etc., etc., et cela, non seulement de Paris, mais de la province et de l'étranger.

L'*Annuaire des artistes* (16e année) est, de plus, illustré et renferme plus de 500 portraits de notabilités artistiques avec leurs biographies écrites dans une note très parisienne.

L'*Annuaire des artistes* (16e année) contient enfin des renseignements généraux sur le ministère des Beaux-Arts, sur l'Institut, sur le Conservatoire de musique et ses succursales en province, sur les écoles de musique, etc., etc.

Il n'a pas fallu moins de quinze ans à M. E. Risacher, directeur-fondateur, pour établir ce travail formidable, et la collection de ces quinze années constitue positivement *le livre d'or* du théâtre et de la musique.

L'*Annuaire des artistes* (16e année) est un superbe volume de 1.500 pages richement relié, format grand in-18°, dont la place est marqué dans les bibliothèques de ceux qui s'intéressent à la musique et au théâtre.

ENVOI FRANCO
contre mandat-poste de 7 francs adressé à M. Emile Risacher, 167, rue Montmartre, Paris.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Ruc, Juliette, 39, r. Sadi-Carnot ; Léger, Jean, 6, place de la Fête ; Boussugue, Madeleine, 51, avenue Félix-Faure.

DECES. — Enfant Grosperrin, 4 mois, 8, rue Gambetta ; M. Marchetti, 60 ans, 50, avenue Henri-Martin ; Mme Vanderstraeten, 64 ans, 28, rue Saint-Germain ; M. Bruun, 88 ans, 35 *bis*, avenue de la République.

M^son **BRIOT** HERBORISTE
15, rue Hervet, RUEIL
GRAND ASSORTIMENT DE
Bandages, Pessaires
Ceintures, Bas Elastiques
à des prix très moderes
MEILLEUR MARCHÉ QU'A PARIS

Affaire très Sérieuse
ON DEMANDE
Représentant en Vins sérieux, à la commission, de préférence commerçant disposant de quelques loisirs.
S'adresser au bureau du journal.

LEÇONS
DE PIANO, SOLFÈGE & CHANT
Cours d'Instruments à Cordes
Violon, Alto, Violoncelle et Contrebasse
PAR
M. Léon SOYER
De l'Académie Nationale de Musique
Soliste des Concerts Lamoureux
Officier d'Académie
5, rue de Pongerville
NANTERRE
PETIT & GRAND ORCHESTRE
pour Cérémonies, Réceptions, Soirées et Bals

Le Directeur-Gérant : E. HUBY.

CÉLÉRITÉ — PERFECTION

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

Maison fondée en 1869

EDMOND HUBY

Maison fondée en 1869

NANTERRE — 36, Rue de St-Germain 36 — NANTERRE

BILLETS DE DÉCÈS
en une heure
depuis 5 francs le cent
Sur Papier Anglais
FORMANT ENVELOPPE
depuis 6 fr. le cent

BILLETS & CARTES
de Mariage
depuis 4 fr. le cent
Cartes de Visite à la Minute
depuis 1 fr. 25
CARTES
de Menus, de Bals, de Naissances

CARTES DE COMMERCE
EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ D'AFFICHES
ET DE
Travaux pour la Publicité
JOURNAUX, BROCHURES
STATUTS
Comptes Rendus, Prix-Courants
Prospectus, Programmes, Circulaires

Factures, Registres, Têtes de Lettres
ENVELOPPES
LIVRES A SOUCHES, MANDATS
Quittances de Loyer
CONGÉS, ENGAGEMENTS
Ecriteaux pour Location
Reliure & Brochure

TRAVAUX DE LUXE EN NOIR ET EN COULEURS
PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS
Avis Important. — Tout Client commandant des Imprimés commerciaux a droit, sur sa demande, à une insertion gratuite d'une réclame dans le *Journal de Nanterre*.

PERFECTION — CÉLÉRITÉ.